

LA TRANSYLVANIE ENCHAINÉE

Rédaction: Budapest, IX., Ráday-utca 40.

REVUE BIMENSUELLE

Administration: Bpest, IX., Ráday-utca 40.

Publication de la Ligue pour la protection des minorités nationales de la Roumanie

A la veille des élections.

Depuis peu, un certain répit semble se produire dans les sévices de la politique roumaine à l'égard des Hongrois de Transylvanie. Nous sommes à la veille des luttes électorales qu'aura à soutenir le parti Avarescu contre les libéraux qui s'y appêtent avec grand appareil et pour lesquelles chacun des deux partis aurait besoin des suffrages des Hongrois transylvains.

Il serait difficile de dire lequel des partis roumains fait davantage patte de velours aux Hongrois. Aucun d'eux, il est vrai, ne promet rien de concret, mais, pour les généralités, aucun d'eux n'est avare de déclarations alléchantes. Ils offrent le rapprochement sur le terrain intellectuel et économique; ils parlent des droits des minorités et s'empressent de se noircir mutuellement aux yeux des Hongrois.

Dernièrement, l'un des organes du parti Avarescu, le journal «Le Progrès», rédigé en langue française, met en garde les Transylvains contre les avances de Bratianu, dont l'intolérance nationaliste et l'avidité gloutonnerie sont connues de tous. Bratianu est, avec raison, odieux aux Transylvains.

Mais, d'un autre côté, nous demandons ce qu'a valu Avarescu aux Hongrois de Transylvanie? La plus infâme oppression nationaliste et la persécution la plus effrénée.

Les Hongrois de Transylvanie savent très bien qu'ils ne peuvent rien attendre ni d'Avarescu, ni de Bratianu, qui aujourd'hui encore, par des propos mielleux, tâchent de les séduire, mais qui après les élections, oublieront, le coeur léger, tout ce qu'ils auront promis. Malgré toute tentative de rapprochement, l'oppression des Hongrois en Transylvanie est, du reste, aussi intolérable aujourd'hui qu'elle l'était jusqu'ici. C'est pourquoi, de la part des groupes politiques roumains, il est outrecuidant et d'inouïe impudence de continuer, — au moment où ils promettent un meilleur sort aux Hongrois, — à les opprimer de la manière la plus infâme.

Les Hongrois de Transylvanie ne se laisseront pas duper. Ils se détournent avec horreur des eaux polluées de la politique roumaine. Aucun honnête Hongrois de Transylvanie ne prendra part aux élections.

Extrait du journal d'un réfugié hongrois de Transylvanie.

Poussé par l'amour du pays natal et par le désir de revoir mes parents, je me mis, le 18 février, en route pour la Transylvanie. Je passai à grande peine la ligne de démarcation, mais ne pus sans difficultés aller plus loin qu'Arad. Là, je fus arrêté par les détectives de la Siguranca qui me taxèrent d'espion. Il n'en fallut pas plus aux Roumains, dont les traits trahirent le bonheur d'avoir mis la main sur un nouveau martyr.

Je fus conduit devant le chef de la Siguranca, où l'on torturait justement un Hongrois, que l'on interrogeait à coups de canne plombée. Je frissonnai à la vue de ce supplice et, tremblant d'effroi, j'attendis mon tour.

Alors commencèrent mes tortures. Soufflet à droite, soufflet à gauche, tel fut le prélude de mon interrogatoire. Ensuite entrèrent en action les pieds de chaise, puis les coups-de-poing américains; mon interrogatoire fini, je faillis m'évanouir. Là-dessus vint le tour de la signature du procès-verbal, à laquelle je me refusai, car il contenait de fausses données. Ils m'enfoncèrent alors des épingles sous les ongles, jusqu'à ce que, vaincu par la douleur, je finis par consentir à signer. Après cela, exténué

et dépouillé par les détectives de mes objets précieux et même de mes meilleurs vêtements, je fus mené au commandement de place. Je dus y attendre des jours entiers, jusqu'à ce que l'on y eût décidé de mon sort. Pendant ce temps, il ne fut guère question d'alimentation, de telle sorte que j'eus à subir le nouveau supplice de la faim. Ceux qui sont là sont cités devant le conseil de guerre ou sont internés. Je fus de ceux qu'on interna. Je poussai un véritable soupir de soulagement d'en être quitte ainsi, car je comptais naturellement sur une prompte délivrance. Mais, lorsque je vis la grande insouciance dont font preuve les Roumains envers les internés, lorsque j'éprouvai les nombreuses privations que souffrent les pauvres captifs pour le seul crime d'être Hongrois et pour lequel on les garde des mois entiers sans les écouter, j'eus préféré passer par le conseil de guerre. C'est ainsi que, pendant plusieurs mois, je souffrai du froid et de la faim, sans même en savoir la cause.

Pour mon internement, je fus envoyé dans la vieille forteresse du prince Apaffy à Fogaras. Je n'ai pas besoin de dire ce que j'eus à endurer pour y arriver. Cette forteresse tombe en ruines et entre ses murs humides sont internés près de deux mille soldats hongrois, ukraniens et russes. L'affreux

spectacle qu'ils présentent est terrifiant. Ceux qui s'y trouvent depuis longtemps sont, par suite de la mauvaise nourriture et de l'insuffisance de vêtements, tombés dans un complet découragement. Beaucoup d'entre eux n'ont plus de souliers aux pieds, d'autres sont à moitié nus. Les Roumains ne veulent point remplacer leurs habits. La mauvaise alimentation a causé de nombreuses maladies; la plupart de ces malades ont le typhus; quant aux soins médicaux, il vaut mieux n'en rien dire. Les gardiens sont des légionnaires roumains, qui maltraitent les Hongrois et leur administrent, toutes les fois qu'ils le peuvent, des coups de crosse de fusil. Ce qu'il y a de pire, c'est que la forteresse est pleine de rats, qu'on ne songe pas à détruire. C'est dans la forteresse de Fogaras que s'internent aussi les prisonniers revenant de Russie. Après trois mois de quarantaine, on les laisse rentrer chez eux.

Dans ce camp d'internés souffrent le lieutenant Jean Berta d'Arad, le lieutenant Zoltán Désy, le sous-lieutenant François Gaál de Csikpálfalva, Jean Székely de Parajd, Joseph Fodor d'Alsósimánd, l'enseigne Antoine Kovács de Nagykanizsa, Joseph Pajor, Árpád Kránicz, Béla Kovács, l'employé de poste Joseph Fodor, l'officier-aspirant de gendarmerie Joseph Mayer, Joseph Szabó et beaucoup d'autres.

Autant que je crois, l'étranger ne connaît ce camp d'internement que comme un *camp de démobilisation*, mais quant aux nombreuses injustices et souffrances des innocents Hongrois, la sombre forteresse pourrait les raconter, mais l'étranger ne les sait pas.

Moi, qui ai passé par ce triste sort, je bénis Dieu de m'en avoir délivré. Je m'enfuis à une minute inattendue et repassai la ligne de démarcation, rendant grâce à Dieu d'avoir recouvré la liberté et de me retrouver sur le libre sol de ma chère patrie.

J'ai rapporté avec moi le triste souvenir des tourments que j'ai subis pendant trois mois et des plaintes amères de mes pauvres frères hongrois, plongés dans la souffrance.

Contre les minorités nationales.

En Roumanie, le parti libéral(?) Bratianu, aspirant de nouveau au pouvoir, est ouvertement entré en guerre contre la convention internationale sur la protection des minorités nationales, signée également par la Roumanie à Paris le 19 décembre 1919. La *Nadejdea* de Temesvár ne se gêne pas pour dire qu'il n'est pas permis d'introduire dans l'organisme politique de la Roumanie la protection des minorités nationales. Aucune nationalité ne peut se réclamer d'une telle protection, si elle forme quelque part un État national. Par conséquent, les juifs non plus, car leur État national s'est constitué. Actuellement, du reste, au point de vue politique, les juifs sont ou allemands, ou hongrois. Le serment de fidélité de la part des minorités n'est aussi généralement qu'une formalité. En effet, après la prestation de serment, les Hongrois ont au moins soixante fois attenté à la sûreté de l'État roumain et l'enquête a prouvé que dix pour cent au moins des conjurés

étaient des juifs. La guerre s'est faite dans l'intérêt de la création d'États nationaux et maintenant toute le pays roumain appartient aux Roumains. Là, toute force constructive ne peut être appliquée qu'à créer et à assurer la culture intellectuelle et la prospérité économique des Roumains. La politique de l'État ne peut être influencée par la diversité des nationalités.

Les Églises roumaines en lutte mutuelle.

L'*«Unirea»*, organe officiel de l'archevêché catholique-grec roumain de Balázsfalva, reproduit la résolution adoptée à l'unanimité le 17 mai par le synode épiscopal, présentée au gouvernement roumain. Cette résolution constate que la Grande-Roumanie, créée pour progresser dans la voie de la consolidation, commence à devenir, au contraire, le théâtre de l'oppression de la race roumaine et d'une guerre fratricide. La principale raison en est que, en contradiction avec la décision prise à Gyulafehérvár d'assurer à toutes les Églises l'égalité des droits et la complète liberté autonome, les intrigues de certains milieux veulent assurer à un seul culte le privilège de la religion d'État. Le synode proteste contre cette tendance avec la plus grande énergie et rejette à l'avance toute responsabilité pour la lutte religieuse ainsi provoquée. Il proteste contre les tentatives des autorités et de l'armée roumaine «attendue avec tant d'amour» visant à affaiblir cette Église. Il proteste contre la condamnable tentative d'attirer à l'Église grecque-schismatique les fidèles de l'Église catholique-grecque. Il considère qu'il serait juste, au contraire, de s'efforcer de rétablir l'union de toute la nation roumaine avec l'Église latine, brisée il y a 900 ans. Il regarde avec grande angoisse l'agitation soulevée contre le concordat à conclure avec le Saint-Siège. Le synode exige que ce concordat soit au plus tôt conclu et que soient établis, en conséquence, à Bukarest un archevêché et, à Nagybánya et à Szatmár, deux évêchés à la place des évêchés latins à supprimer dans ces deux dernières villes; en outre, une faculté de théologie à Bukarest, l'autonomie ecclésiastique avec le concours des prêtres et des laïques, la restitution à l'Église catholique des fondations catholiques du pays. Le synode réclame enfin l'intervention de l'épiscopat, de la Chambre et du roi pour la défense des droits de l'Église, car il ne permettra pas, quoiqu'il arrive, que ces droits soient foulés aux pieds.

La prison... comme intermédiaire de travail.

Ces jours-ci au sénat de Bukarest a été votée en grande hâte la loi appelée à porter remède au manque de journaliers agricoles. Le manque d'ouvriers commençait, en effet, à prendre dans toute la Roumanie des proportions inquiétantes, car, par suite de la victoire, le dernier manoeuvre lui-même se eroit «un monsieur» et demande et arrive à devenir fonctionnaire public. La solution de ce problème a été trouvée en Roumanie d'une manière originale, en vue de la moisson qui s'approche. Il y a quelques semaines, une razzia communiste monstre a été organisée dans le pays entier et des milliers d'ouvriers se trouvent en prison (déclarés

tions du ministre de la justice Antonescu) ou, comme on le dit là communément, «en captivité de correction». Là-dessus, le ministre Antonescu présenta un projet de loi, d'après lequel tous ceux qui sont en prison doivent inévitablement être mis en liberté s'ils s'engagent par contrat régulier comme journalier agricole. L'opposition et le parti au pouvoir vantèrent à l'envi cette ingénieuse idée et, au cours de la courte discussion, le sénateur C. Florescu fut seul à oser proposer un amendement, en ce sens que soient aussi remis en liberté ceux qui ont eux-mêmes à faire chez eux les travaux agricoles. Argetoianu, ministre de l'intérieur, prit alors la parole pour déclarer que si le sénat votait cet amendement, le cabinet se considérerait comme démissionnaire. Le projet fut adopté sur le champ, car venait le temps de la moisson. Une disposition intéressante de cette loi est que ceux qui, engagés comme journaliers, font preuve d'une bonne conduite peuvent passer en travaillant librement toute la durée de leur peine et peuvent même gagner ainsi de l'argent, tandis que ceux qui se comportent mal, s'enfuient de chez leur maître, etc, devront rester en prison le double du temps pour lequel ils sont condamnés.

Traitement des prisonniers politiques en Roumanie.

Le journal *Luptatorul* de Bukarest fait connaître les conditions épouvantablement inhumaines des prisons de Jilava, Vakarast et Doftana. Ces prisons sont remplies de détenus politiques, dont quelques-uns, il est vrai, purgent leur condamnation, mais dont la plupart attaquent une enquête et un jugement. Les jeunes volontaires dont parle la renommée ne sont des jeunes qu'en tant que la nourriture offerte aux prisonniers l'est sous une forme dont ne voudraient pas même les animaux. A la place de l'alimentation refusée par suite d'un dégoût insurmontable, les pauvres captifs sont exposés quotidiennement aux coups. A Jilava, ces infortunés sont enfermés à huit mètres sous terre. Les prisons sont devenues, par la brutalité employée, des lieux de torture. Dans leurs appels désespérés, les prisonniers politiques demandent à leurs protecteurs d'obtenir du gouvernement roumain qu'on les exécute au plus vite. En général, les prisonniers ne demandent que l'amélioration de leur ordinaire, ou que l'on ne vole pas la totalité des vivres qui leur sont apportées ou envoyées par leurs proches; qu'on les laisse sortir de leurs cellules pour prendre l'air 1 ou 2 heures par jour et que les condamnés aux travaux forcés soient au plus tôt envoyés par grâce aux mines (où cependant ils travaillent chargés de fers).

Logements gratuits pour les fonctionnaires roumains.

Les propriétaires hongrois de maisons de location de Kolozsvár ne peuvent guère se flatter d'une situation enviable. Les ordonnances se succèdent avec une sévérité toujours plus grande, les réquisitions de logements deviennent toujours plus fréquentes; ils ont beau adresser leurs plaintes au préfet, au chef du bureau des logements, leurs réclamations trou-

vent sourde oreille. Par contre, on a soin d'augmenter l'impôt de quelques centaines de pour cent, augmentation injustifiée par le revenu proportionnel des loyers. A Budapest, il n'est guère avantageux d'être propriétaire; à plus forte raison à Kolozsvár, où les fonctionnaires roumains ne payent que les prix officiellement fixés pour les appartements réquisitionnés pour eux. Le plus petit fonctionnaire roumain se croit autorisé à revendiquer un appartement d'au moins 8 pièces, dont il sous-loue alors chacune d'elles pour 6 ou 800 lei par mois, tandis qu'il ne paye que cette somme pour l'appartement entier et comme loyer d'un an.

Disons plutôt que telle est la somme qu'il devrait payer. Mais pourquoi la payer? Le propriétaire n'est-il pas hongrois et n'y a-t-il pas, si l'on veut, mille manières de débouter un Hongrois de ses droits? Le ministère de la justice de Bukarest a publié une ordonnance, d'après laquelle, en cas de non-paiement, le locataire ne peut pas être délogé. Si donc le propriétaire s'adresse au tribunal des logements pour faire déloger l'un de ses locataires, sa demande est tout simplement rejetée. En raison de cette ordonnance, la plupart des fonctionnaires roumains de Kolozsvár s'abstiennent définitivement de payer leur loyer. Cette situation intolérable cause un mécontentement bien naturel parmi les propriétaires qui vont, dit-on, s'organiser pour faire valoir eux-mêmes leurs droits.

Faits divers.

«**Insurgés hongrois**» condamnés. Le conseil de guerre roumain vient de prononcer son jugement dans l'affaire des martyrs hongrois qui soi-disant attaquèrent par derrière un régiment en marche sur Budapest. Par suite des durs et cruels procédés employés envers eux au cours de leur détention préventive, plusieurs sont morts en prison, parmi lesquels il n'est possible de constater que le nom de Joseph Farkas. Le nom de plusieurs d'entre eux est défectueusement écrit; aux termes du jugement, plusieurs sont acquittés; Michel Nagy, Martin Langer, Ernest Zenda sont condamnés à 15 ans de travaux forcés; André Colatz, Jean Taxas, Charles Varga, à 9 ans; André Csikos, à 8 ans; Michel Szücs, également, à 8 ans; Joseph Jakab, à 7 ans; Joseph Szöllös, à 6 ans; Jean Gábor, André Tali, Étienne Békés, André Békés, à 5 ans chacun; Mathieu Varga, André Varga, Jean Tavi, Mathieu Biró, Paul Maté, Étienne Bartos, André Tóth, Michel Veréb, à 3 ans chacun de la même peine.

Les Roumains ont détruit les archives de la Chambre de Temes d'une valeur historique. Le journal roumain *Vointa* raconte avec malice qu'à Temesvár, le commandement militaire roumain a fait jeter, en guise de papier de rebut, les historiques archives originales de la Chambre de Temes, qui contenaient les documents des deux derniers siècles concernant toute l'administration militaire et civile du Banat de Temes. Après l'incendie des archives de l'ancien 64^e régiment commun d'infanterie de Szászváros et la vente pour papier d'emballage des registres fonciers hongrois de Torda, le cas qui vient de se passer à Temesvár tient en émoi toute l'opinion publique de la Hongrie orientale, qui regarde avec indignation cette nouvelle preuve du vandalisme roumain.

Opinion roumaine sur la visite douanière roumaine. Dans l'*Ora* de Bukarest nous lisons la lettre de plaintes de l'écrivain roumain bien connu Andrei Popovici, dans laquelle il décrit les brutalités de la visite douanière à la frontière roumaine. Nous arrivâmes à une heure du matin à la gare-frontière d'Halmi, dit Popovici. Là, on fit descendre tous les voyageurs et commença l'interminable visite des bagages et la fastidieuse révision des passeports. Nos soldats, les gardes-frontière, les douaniers traitent les voyageurs avec une bestiale cruauté.

Droit de pharmacie lié au local. L'inspecteur médical

de la ville de Kolozsvár a reçu de l'autorité supérieure une ordonnance, d'après laquelle à l'avenir les pharmacies ne peuvent pas se transférer d'un local dans un autre. L'ordonnance est publiée par le ministère de l'intérieur, qui, pour la motiver, s'appuie sur ce que les licences de pharmacie sont strictement liées au local. Si quelqu'un «a l'intention» d'ouvrir ailleurs une pharmacie, il est astreint à solliciter en chaque cas une autorisation nouvelle. Le but véritable de l'ordonnance est la suppression du droit des pharmacies hongroises; par l'ordonnance de réquisition, en effet, on leur enlève leur local et l'on rend ainsi impossible que les pharmaciens hongrois puissent continuer l'exercice de leur profession.

Roumains profanateurs. Les Roumains de Transylvanie sont, dans tous leurs actes, guidés par la haine contre les Hongrois. Il est caractéristique pour leur manière d'agir qu'ils ne reculent pas même devant les profanations, lorsqu'il s'agit de Hongrois. Ces jours-ci, à Szathmár, à propos d'un banquet donné en l'honneur du général Herbay, ils décorèrent la salle du banquet avec les fleurs et les feuillages arrachés aux tombes des cimetières catholique romain et calviniste, où ils coupèrent aussi tous les lilas.

Un arpent de terre . . . pour un paquet de tabac. L'injustice de l'ordonnance agraire roumaine de Transylvanie est prouvée par le cas suivant: Par décision N° 759 de 1921, la commission agraire de Maros-Torda donna dans la commune de Szovata une propriété de 10 arpents en fermage forcé. Le taux du fermage fut fixé à une somme dérisoire, à savoir 10 lei par arpent de terre labourable et de prairie et à 1 lei par arpent de pâturage. Pour comprendre à quel point cette somme est disproportionnée petite qu'il suffise de savoir que, sur ce pied, le fermage d'un arpent de terre coûte le même prix qu'un paquet de tabac.

Suppression de l'élevage chevalin en Transylvanie. La récente ordonnance du gouvernement roumain a transféré en Roumanie proprement dite tous les haras de Transylvanie. En vertu de cette ordonnance furent donc transférés les célèbres haras de Szemlak, Bonczhid, Alsószombathely et Fogaras qui avaient fourni tant d'excellents chevaux et donné un si grand essor en Hongrie à l'élevage chevalin. Ce n'est pas tout. Les étalons remis aux communes et aux particuliers furent repris et envoyés aussi dans l'ancien territoire de Roumanie. L'élevage chevalin de Transylvanie, si avantageusement connu, est ainsi complètement supprimé. C'est de cette manière que le gouvernement roumain entend l'union!

Les Roumains ont nationalisé la famille de Hohenzollern. Après la roumanisation des écoles, institutions intellectuelles, entreprises industrielles, commerciales et financières, il n'y avait plus aux yeux des fougueux panroumains que l'origine de la famille de Hohenzollern qui fût une pierre d'achoppement. Ils y remédièrent, cependant, avec leur procédé habituel qui leur a tant servi pour faire accroire la fable de l'origine romaine des Roumains. A l'académie des sciences de Bukarest, un savant roumain, Constantin Obedeau, fit une conférence où il démontra que les ancêtres des Hohenzollern, c'est-à-dire de la dynastie actuelle régnant en Roumanie, descendaient, par les femmes, des Bassarabes. Les premiers souverains de Roumanie appartenaient, en effet, aux Bassarabes. Le conférencier ne s'occupait point d'en prouver la descendance généalogique et il en avoua même la raison à savoir que cette descendance serait si compliquée et de si ancienne date (XIV^e siècle) qu'elle ne pourrait être relatée en détail.

Les biens du conseil catholique-roumain ont été confisqués. En vertu de la loi agraire, 1000 arpents à peine, sur un territoire agricole de plus de 10.000 arpents de terres arables et de prairies, ont été laissés au conseil catholique-roumain de Transylvanie. Aujourd'hui la situation est telle que l'Eglise catholique-roumaine ne sait d'où entretenir ses nombreuses écoles et institutions intellectuelles, le plus puissant appui des Hongrois de Transylvanie. Les habitants des villages sont incapables de cultiver les neuf dixièmes donnés en affermage forcé; c'est ainsi, par exemple, qu'à Váralmás la population n'a pas cultivé la plus grande partie des propriétés ecclésiastiques confisquées, mais s'en est servie en guise de pâturages. La population rural s'est jetée sur les terres bien fumées du domaine et les a épuisées sans ménagement. Il en est de même pour les immenses forêts du Conseil qui se dévastent, grâce au système qui, en quelques années, fer de la Transylvanie un désert. L'Eglise voit avec la plus grande angoisse ces agissements et adresse un mémoire au gouvernement roumain pour qu'il empêche la destruction de ces propriétés.

Les Saxons de Transylvanie mettent eux-mêmes ordre à leurs affaires. Dans la commune de Feketchalom du comitat de Brassó, où la majorité des habitants est composée de Saxons laborieux et paisibles, a éclaté un énorme scandale à cause du nouveau maire. Le maire est généralement élu parmi les cultivateurs les plus intelligents. Dans le présent cas, le préfet «fit élire» un paysan valaque brutal et ignorant qu'il imposa à la commune. Les braves Saxons essayèrent de tous les moyens légaux pour amener le préfet à de meilleurs sentiments. Toutes leurs démarches furent vaines. Les Saxons perdirent alors patience. Ils s'emparèrent tout simplement de la personne du maire roumain voulant entrer en fonctions et le mirent sous les verroux. A la nouvelle du procédé des Saxons, le préfet de Brassó monta en auto avec un officier supérieur roumain pour aller à Feketchalom et y rétablir le prestige de l'Etat. Lorsque les Saxons s'aperçurent que ces hauts personnages ne s'appuyaient que sur la force, sans vouloir prêter l'oreille au droit et à la raison, ils cernèrent ces messieurs et les internèrent dans une chambrette de la maison communale, d'où ceux-ci furent ultérieurement tirés par les soldats. Les journaux roumains réclament à grands cris que, sans égard à la circonstance s'ils étaient ou non dans leur droit, les Saxons, pour l'injure qu'ils ont faite à un maire, à un préfet et à un officier supérieur, soient traités comme des révoltés contre l'Etat roumain. Seule, la *Dimineata* fait remarquer au public roumain qu'il serait bon de traiter les minorités d'une manière plus conciliante.

Un an sans paiement. Nous avons souvent entendu dire que les fonctionnaires de l'Etat roumain touchaient leur traitement d'une manière irrégulière, parfois avec 2 ou 3 mois de retard. A l'une des séances publiques du sénat de Bukarest, le sénateur *Borgovan* pria, ces jours-ci, le gouvernement d'agir avec plus d'ordre, car il est inouï, tout de même, que les instituteurs de l'Etat dans le comitat de Bihar, par exemple, attendent les arriérés de leur paiement d'une année entière. Il n'y a rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que dans certains comitats 2 ou 300 instituteurs donnent leur démission.

Nouvelle brutalité de gendarme en Transylvanie. Un vilain scandale a eu dernièrement lieu à Hátszeg, entre la gendarmerie locale et la famille de l'instituteur calviniste. Coloman Elekes. Le motif du scandale était que le commandant des gendarmes se disputa avec l'instituteur Elekes à propos du droit d'usage d'un hangar. Le commandant des gendarmes, Popa, envoya chercher deux de ses subordonnés en armes et, après une volée de coups administrés à l'instituteur, il l'envoya à la caserne, où il le fit coffrer en lui confisquant tous ses objets précieux. Lorsque la femme de l'instituteur, fille de l'ancien maire de Hátszeg, essaya de protester contre l'arrestation de son mari, le commandant des gendarmes la frappa à la tempe du plat de son sabre, de telle façon qu'elle tomba par terre, évanouie et blessée. Sa fille, qui était témoin de cette scène sauvage en prit une crise de nerfs.

Prévenus déprimés en prison. La cour d'assises de Bukarest a terminé ces jours-ci sa session de printemps, mais — d'après la *Luptatorul* — sur les cent causes à juger, elle n'a pu en juger que quinze en tout, car il fut impossible de réunir plus souvent les membres du jury. Les accusés se trouvant en prison préventive peuvent donc attendre encore des mois ou des années jusqu'à ce que les jurés roumains les condamnent ou les acquittent.

Les Roumains entre eux. Nous lisons dans la «Dacia» que les Roumains et les Transylvains ne vivent pas précisément en parfaite harmonie. Parmi les Transylvains règne une certaine hostilité allant parfois jusqu'à la provocation vis-à-vis des voyageurs de Roumanie. Dans les trains, dans les hôtels, dans les endroits publics, où se rencontrent des gens de toute espèce, on entend des plaintes et des menaces. Est-ce donc pour que nous n'ayons aucun avantage en Transylvanie que nous avons tant souffert pendant la guerre et que nous avons, pour délivrer la Transylvanie, perdu $\frac{3}{4}$ de million d'hommes? disent les mécontents venant de Roumanie. Les Transylvains, par contre, considèrent ces derniers comme des voleurs, avec qui la violence elle-même n'est qu'un procédé des plus humains. A la fin de l'article, ce journal prie les Transylvains de ne pas prendre au sérieux le frivole bavardage des habitants de Roumanie.

RÉDACTEUR ET ÉDITEUR: ZOLTÁN DE FARKAS.

Téléphone: József 132-40.

IMPRIMERIE "PÁTRIA", SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRESSION ET D'ÉDITION LITTÉRAIRE, BUDAPEST, IX., ÜLLŐI-ÚT, 25. (KÖZTELEK.)